

**COMITE NATIONAL DE L'EAU**

-----  
**SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015**

**AVIS SUR LE PROJET DE DECRET  
MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT  
RELATIVES A LA PECHE EN EAU DOUCE**

**DELIBERATION N°2015-11**

Le Comité national de l'eau,

Ayant pris connaissance du rapport présenté par Monsieur ROUSTAN, président du Comité permanent de la pêche,

RECOMMANDE de davantage prendre en considération pour l'avenir les spécificités ultramarines, en particulier en Guyane ;

S'INTERROGE sur l'encadrement des espèces envahissantes, notamment les silures et les écrevisses exotiques ;

ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur l'ensemble des dispositions du décret.

*Certifié conforme par le directeur de l'eau et de la biodiversité  
Chargé du secrétariat du Comité national de l'eau*



François MITTEAULT